

DIRECTIVES COVID-19

A partir du 09/06/2021

Waregem Draaft

Concept

Base:

Les courses sont organisées dans les conditions générales suivantes :

1. Prévenir la propagation du virus par des mesures d'hygiène.
2. Le bien-être des chevaux (bien-être animal) et des personnes reste la ligne directrice.
3. Des règles strictes concernant l'exécution de la partie sportive.
4. Le cadre réglementaire concret est établi par la FBCH et l'association des courses et contrôlé par leurs commissaires.

La FBCH attend avant tout le respect du principe de précaution (chacun respecte la protection de sa personne) et du principe de solidarité (chacun se sent également responsable de la protection des autres et de leur protection).

Les mesures prescrites sont impératives et toute infraction à ces règles sera sanctionnée. Ces sanctions peuvent faire l'objet d'avertissements, d'amendes, d'exclusion de l'hippodrome et de révocation de la licence, selon leur gravité.

Principes

Le public est autorisé.

Le restaurant est ouvert, réservation obligatoire via Restaurant@waregemdraaft.be

Mesures à prendre

- Lavez-vous ou désinfectez les mains régulièrement. Suivez également d'autres règles d'hygiène, par exemple lorsque vous toussiez ou éternuez.
- La distance sociale (1,5 mètre) doit être respectée à tout moment.
- Évitez les zones de l'hippodrome où la distance sociale n'est pas possible.
- Si vous vous sentez mal pendant la journée de course, retournez immédiatement à votre véhicule et rentrez chez vous.
- L'accès à l'hippodrome ne peut se faire que par le(s) accès prévu(s).
- Même pendant la course, les jockeys portent des protections buccales et nasales (voir ci-dessus).

Exceptions à la distance sociale

Si cela n'est pas possible (par exemple, aider un jockey à se mettre à cheval), cela doit être fait de la manière la plus efficace et la plus courte possible.

Les activités qui ne sont pas nécessaires doivent être évitées et arrêtées si la distance sociale ne peut être garantie.

Vestiaires des jockeys

Les jockeys peuvent se changer dans la salle des jockeys mais doivent tenir compte de la distance sociale. L'installation dans la salle de jockey sera adaptée en conséquence.

Salle de pesée

L'accès à la salle de pesée sera strictement limité aux employés et commissaires de l'hippodrome et sera aménagé de manière à ce que la règle de la distance sociale puisse être respectée.

S'il est nécessaire qu'un entraîneur ou un représentant entre dans la salle de pesée (par exemple, pour confirmer un changement de jockey), une autorisation doit être accordée. Dès que toutes les questions pertinentes ont été réglées, la salle de pesée doit être quittée immédiatement.

Rond de présentation et stalles de départ

Dans le rond de présentation, la distance sociale doit être respectée (si nécessaire, une personne de chaque côté du cheval).

Une fois que le jockey est sur son cheval, il doit se diriger vers le départ aussi vite que possible. Sur le chemin, les jockeys doivent garder la distance sociale.

Les entraîneurs et/ou les lads ne sont pas autorisés à se trouver aux stalles de départ.

Pendant la course

Bien que la course elle-même se déroule normalement, les jockeys sont encouragés à ne pas prendre de risques inutiles ou évitables qui pourraient les mettre en danger, eux ou les autres.

Procédure après la course

Après la course, les jockeys qui doivent être pesés doivent se rendre immédiatement dans la salle de pesée, tout en gardant une distance sociale.

Les tapis de selle ou les plaques numérotées utilisés doivent être déposés par les jockeys dans le réceptacle prévu à cet effet après la course.

Les analyses de dopage effectuées par l'ONAD pour les jockeys peuvent avoir lieu en toute sécurité dans le cadre de la COVID.

En conclusion

Les lignes directrices ci-dessus peuvent être adaptées à tout moment en fonction d'un éventuel assouplissement ou renforcement des mesures.